



APPEL À PROJETS JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 2021



Pour nous contacter : Email : com@eramet-sln.com Facebook : SLN – Le Nickel Site internet : www.sln.nc Téléphone : 73 48 41





Le pays n°175 août 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde!



> **04**Actualités
Louis Mapou,
président du 17°
gouvernement collégial



> **20 Portfolio**Jeudi du centre-ville : l'abondance...



Actualités
Le Sofip pour s'informer
et s'orienter

> 09



> **26 Environnement**Concertation autour de la roussette



> 13
Actualités
La fête de la mandarine
a 20 ans



> 30 Économie Pêche professionnelle : état des lieux

Le pays n°175 août 2021

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert

Email: lepays@canl.nc Rédaction: Sabine Jobert Ont collaboré à cette édition: Lyne Lamy (correction), ALK, équipe du centre mère-enfant. Crédits photos: Nicolas Job, Théo Rouby, AFMI, Didier Lombard, Babou côté océan, Sabine Jobert. Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié Impression : Artypo

Editorial

Premier président indépendantiste depuis la signature de l'accord de Nouméa (et même depuis le gouvernement Tjibaou de 1982), Louis Mapou a été élu le 8 juillet. Signé le 5 mai 1998, l'accord de Nouméa a instauré l'existence d'un gouvernement collégial en Nouvelle-Calédonie. Cela fait du gouvernement une institution originale dans sa composition, avec des membres élus à la représentation proportionnelle. Majorité et minorité se côtoient au sein de l'exécutif où tous les groupes constitués au congrès sont représentés.

Dans ce choix de former un gouvernement collégial, il s'agissait, dans l'esprit de l'accord de Nouméa, de bâtir ensemble la Calédonie de demain. Chaque membre du gouvernement est chargé d'animer un secteur.

Les loyalistes, après avoir refusé de « cautionner un gouvernement à majorité indépendantiste » en acceptant la vice-présidence comme cela se fait traditionnellement, ont finalement proposé la candidature de la seule femme du 17º gouvernement, Isabelle Champmoreau. Ils ont été rassurés par la façon de partager les secteurs entre les différents membres du gouvernement. Soulagement.... Cela permet au gouvernement de se mettre en ordre de marche normalement, après cinq mois de blocage institutionnel.

C'est aussi à l'accord de Nouméa que l'on doit la perspective d'une troisième consultation sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. La campagne va commencer, en s'appuyant sur le document sur les conséquences du oui et du non. Les indépendantistes utilisent souvent le terme d'implications du oui et du non, mais il faut constater que, faute de réunions bilatérales avec l'État, les possibilités de partenariat n'ont pas été approfondies. Il faut aller jusqu'aux annexes et les lire attentivement pour se faire un point de vue complet sur la question de la nationalité par exemple. Tous les sujets sont complexes et les réponses plus nuancées que cela peut sembler de prime abord.

La rédaction



Tout juste élu président, Louis Mapou, très ému, est accueilli par des chants, avec un manou, symbole du lien qui unit. (® Théo Rouby)

Le 17^{ème} gouvernement, présidé par Louis Mapou, est en ordre de marche

Actualité dense en ce mois de juillet 2021 avec l'élection d'un président du gouvernement, Louis Mapou. Dans la perspective de la troisième consultation, l'État a préparé un document sur les conséquences du oui et du non, aujourd'hui public et accessible à tous. Le point ce mois-ci sur la délicate question de la nationalité.

eudi 8 juillet : Louis Mapou est élu président du gouvernement collégial de Nouvelle-Calédonie avec les trois voix de l'Uni et les trois voix de l'Union calédonienne, l'autre composante du FLNKS, marquant la fin d'une période de blocage institutionnel de cinq mois. Le président sortant, Thierry Santa, recueille cinq voix. Calédonie ensemble vote blanc. Faute de candidat parmi les loyalistes, le poste de vice-président reste vacant ce jour-là, la tradition voulant qu'il soit pourvu par l'autre bord politique.

Accueilli par des chants par des élus et collaborateurs des groupes indépendantistes, collier de coquillages au cou et long manou coloré à la main, symbole de lien, Louis Mapou, très ému, rappelle la persévérance dont il a fallu faire preuve pour en arriver là. Il se tient debout devant le texte du préambule de l'Accord de Nouméa qui reconnaît « les ombres et les lumières de la colonisation », texte affiché sur les murs du siège du gouvernement.

Très rapidement, le nouveau président du gouvernement évoque les priorités du 17^e gouvernement collégial :

la sortie de la crise liée au Covid avec la poursuite de la campagne de vaccination et des décentralisations dans les tribus, la fin du « sas sanitaire » et la réouverture des frontières à la fin de l'année. « On ne pourra pas tenir à rester cloitrés. » Autre priorité le Ruamm, le Régime unifié d'assurance maladie-maternité. « Nous allons voir d'ici la fin de l'année comment mettre en place un plan de trésorerie. » C'est le Haut-commissaire qui a arrêté cette année le budget de la Nouvelle-Calédonie. « Un budget très serré. Nous allons regarder comment nous pouvons nous en sortir. »

Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, adresse ses « félicitations républicaines » au nouveau président. Il lui propose de le rencontrer prochainement à Paris ou d'échanger en visioconférence « sur différents sujets sur lesquels l'État et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie seront amenés à collaborer en étroite liaison ». Des sujets comme la crise sanitaire et ses conséquences économiques, la continuité territoriale avec Wallis et Futuna, la situation budgétaire des collectivités territoriales ou encore les relations internationales.

Louis Mapou

Agé de 62 ans, Louis Mapou, originaire de la tribu d'Unia à Yaté est un militant de longue date du Palika. Diplômé en géographie, il a dirigé l'Adraf, l'Agence de développement rural et d'aménagement entre 1998 et 2005, structure qui a mené la réforme foncière. Entre 2005 et 2014, Louis Mapou est à la fois administrateur d'Eramet, président du conseil de direction de Koniambo Nickel et directeur de la Sofinor. Depuis 2014, élu à la province Sud, il a été jusqu'ici le chef du groupe UNI au Congrès.

Les conséquences du oui ou du non. Vendredi 16 juillet, le Haut-commissaire présente tout au long de la journée, devant différents publics, le document sur les implications du oui ou du non à l'indépendance. Le texte, aujourd'hui public et facilement téléchargeable sur Internet, prend en compte les observations et questions soulevées lors du séjour de la délégation calédonienne à Paris.

France-Océanie : un sommet en visioconférence

Il devait se dérouler en avril 2020 à Papeete, le sommet France-Océanie se tient finalement en visioconférence le 19 juillet 2021, en présence du président de la République Emmanuel Macron, de l'ensemble des dirigeants du Forum des îles du Pacifique et des organisations régionales. Les discussions tournent autour du renforcement de la coopération sur des questions comme le changement climatique et la préservation de la biodiversité. La stratégie indo-pacifique avec certains États de la région est également évoquée.

- Dans le domaine de la mer, la création d'un réseau maritime à partir des territoires français du Pacifique est annoncée, en lien avec les partenaires dans la zone (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis). Ce réseau reposerait sur trois piliers: une offre de formation et d'entraînement, des échanges d'informations maritimes, le renforcement des opérations de surveillance des zones économiques exclusives du Pacifique.
- Dans le secteur du climat et de la biodiversité, un soutien plus large des États du Pacifique aux initiatives en cours est acté. La France annonce plusieurs contributions à différents programmes.

Les pays du Pacifique soutiennent l'objectif de 30% des océans couverts par une aire marine protégée.

 La capacité d'aide d'urgence, en lien avec les partenaires FRANZ (Australie et Nouvelle-Zélande) va être renforcée. En 2019 déjà, dix praticiens de Polynésie française avaient été envoyés aux îles Samoa pour aider le pays à lutter contre une épidémie de rougeole.

Dans son intervention, le président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, souligne le fait que la création du parc naturel de la mer de Corail a permis de développer les relations avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et le Vanuatu. « Nous, dirigeants d'Océanie, devons prendre nos responsabilités en termes d'utilisation, de gestion et de conservation durable de l'océan. Aujourd'hui, il est important de préserver les grands équilibres marins, tant pour l'exploitation des pêches que pour l'exploration des ressources sous-marines pour lesquelles un moratoire semble nécessaire. » Le président du gouvernement appelle de ses vœux une coordination politique et diplomatique renforcée du dispositif de coopération technique régional. « Ce dialogue politique de haut niveau préfigure les contours de la prochaine conférence des Nations Unies sur les océans qui aura pour enjeu de sauver les océans et protéger notre avenir » conclut Louis Mapou.

15 juillet, des blocages à KNS entraînent une suspension de la production. Dans un communiqué daté du 15 juillet, KNS indique qu'en raison de blocages intermit-



Le 21 juillet, Armand Fouin, directeur d'approvisionnement à KNS et Alcide Ponga, directeur des affaires externes expliquent l'origine du conflit, un appel d'offres sur un contrat de perforation et tirs de mine, et les conséquences du blocage. (© Strategic)

tents et ciblés de la part d'un groupe de personnes depuis plus de 10 jours, l'entreprise est contrainte de suspendre sa production. « L'objectif de nuisance à nos opérations est évident et il se répercute autant sur la sécurité de nos employés que sur la fiabilité de nos installations. Le dialogue reste la seule voie possible. » L'origine de ces perturbations est un appel d'offres sur un contrat de « perforation et tirs de mine ». Parmi les entreprises qui ont soumissionné, trois ont été présélectionnées dont deux entreprises locales. Une entreprise locale s'est associée à des GDPL du massif du Koniambo, mais leur offre n'a pas été retenue car beaucoup plus chère, de plus 50%, et techniquement insuffisante. « Nous avons suggéré aux partenaires communautaires de se joindre à l'une des entreprises présélectionnées mais ils ont refusé » indique encore KNS dans son communiqué.

Le 18 juillet, KNS annonce son intention de redémarrer les opérations le lendemain, alors que « toute négociation a été systématiquement rejetée » indique la société. « Le tribunal de Koné a reconnu le caractère illicite des blocages dont Koniambo Nickel est victime depuis 15 jours ».

Le lundi 19, le blocage se poursuit, l'activité est toujours suspendue.

Mercredi 21, à l'occasion d'une conférence de presse, Alcide Ponga, directeur des affaires externes de Koniambo Nickel rappelle que KNS est toujours prêt à travailler avec les coutumiers comme cela s'est fait dans le passé et comme cela se fera à l'avenir. Il exprime sa volonté d'être positif pour trouver une solution dans la discussion. Le marché, pour trois lots, s'élève à 2,5 milliards de francs sur 4 ans.

Jeudi 22 juillet : les forces de l'ordre interviennent pour libérer l'accès du site de Vavouto pour permettre une sortie du mode veille de l'usine. « La responsabilité qui est la nôtre est de reprendre le travail pour l'ensemble des sous-traitants et des employés et de poursuivre la discussion avec les coutumiers du massif pour trouver une solution. L'un ne va pas sans l'autre » souligne KNS, regrettant des « entraves disproportionnées par rapport à la contestation d'un appel d'offres qui est encore en discussion. » « Il est illusoire de penser qu'un rapport de force tel que celui engagé puisse donner lieu à une solution mutuellement acceptée. »

L'autonomie financière des communes se réduit. Comme chaque année, l'Agence française de développement a publié son Observatoire des communes de Nouvelle-Calédonie, présenté le 20 juillet. Il en ressort que l'épargne des communes a diminué sous la précédente mandature. Les recettes stagnent et les dépenses de fonctionnement, même maîtrisées, augmentent, ce qui réduit l'épargne brute des communes. Leur capacité à autofinancer leurs investissements s'en trouve réduite. Elles ont davantage recours à l'emprunt. Cette tendance doit alerter les communes, souligne le directeur régional de l'AFD, Philippe Renault. « Du maintien d'une épargne suffisante découle une grande partie de la capacité d'investissement à venir. »



Karl Therby a pris la succession d'André Dang dans ses différentes responsabilités. (© SMSP)

André Dang passe le flambeau. Il avait déjà confié la fonction de directeur général de la SMSP à Karl Therby, son collaborateur depuis dix ans au sein du groupe. André Dang a annoncé dans un communiqué le 20 juillet qu'il lui cédait également les fonctions de directeur général de la Sofinor. A partir du 16 juillet 2021, André Dang quitte aussi ses fonctions de président du conseil d'administration de la SMSP. « L'ensemble du personnel d'hier et d'aujourd'hui, de la SMSP et de la Sofinor ainsi que de ses filiales remercie M. Dang pour son dévouement, son engagement et ses prises de position courageuses qui lui ont permis de faire du groupe SMSP un acteur économique qui compte en Nouvelle-Calédonie. Le travail continue et les objectifs sont posés pour l'avenir: poursuivre et optimiser la valorisation de notre ressource minière en assurant l'intégration de ses activités dans son environnement. »

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement. « Nous constatons qu'un équilibre a été trouvé dans le partage des responsabilités au sein de l'exécutif et que les membres loyalistes du gouvernement disposent de secteurs leur permettant d'agir efficacement au service des Calédoniens » indique Les Loyalistes dans un communiqué le 22 juillet. « Dans le respect de ce qui a été fait dans le passé, nous proposons la candidature d'Isabelle Champmoreau ». Celle-ci est élue à l'unanimité.

Les différents secteurs du 17e gouvernement sont attribués

Louis Mapou, président : relations extérieures et de la sécurité civile, affaires coutumières, mines, suivi des transferts de compétences, questions relevant de l'identité et de la citoyenneté et relations avec le Sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente: enseignement et enseignement supérieur, questions relatives à l'égalité des chances et à la santé scolaire, sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres et à la lutte contre les violences conjugales, cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement : budget et finances, santé, politique sanitaire, suivi des comptes sociaux et plan Do Kamo, politique de solidarité.

Adolphe Digoué : secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, production, transport et règlementation de la distribution d'énergie électrique, relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, également porte-parole du gouvernement : fiscalité, transport et mobilité, prévention routière, aménagement et infrastructures publiques, suivi des affaires minières et Fonds Nickel, prospective et cohérence de l'action publique, relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest: culture, jeunesse, sport, protection de l'enfance et de la jeunesse, actions en faveur de la solidarité, coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, promotion internationale du tourisme, suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie (en lien avec le président du gouvernement), relations avec le CESE de la Nouvelle-Calédonie, le Conseil économique, social et environnemental.

Vaimu'a Muliava: construction, patrimoine immobilier et moyens, urbanisme et habitat, secteur de la fonction publique, coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique, transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique, suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa : travail et emploi, formation professionnelle, politique du bien-vieillir et du handicap, recherche et mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux : politiques du développement de l'aménagement et cohésion du territoire, mise en œuvre des contrats de développement et suivi des grands projets, assurances, droit civil, droit commercial, questions monétaires, francophonie (en lien avec le président du gouvernement), audiovisuel, relations avec les communes.

Christopher Gygès: économie numérique, économie de la mer, transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social et suivi des zones franches.

Joseph Manauté: développement durable, environnement et transition écologique, gestion et valorisation du Parc naturel de la mer de Corail, plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.

A propos de la nationalité

En cas d'indépendance, sera-t-il possible de choisir de conserver la nationalité française ou même d'opter pour une double nationalité ? La consultation des annexes du document sur les conséquences du oui et du non, annexes qui s'appuient sur des cas concrets de décolonisation en Inde, au Vietnam ou en Afrique, permet de se faire un point de vue plus nuancé sur ce sujet sensible qu'est la nationalité.

ans l'hypothèse de l'indépendance, les ressortissants du nouvel état perdraient les avantages liés à la citoyenneté européenne » indique le document au chapitre des conséquences du non. La question de la nationalité est également reprise dans les annexes à partir de plusieurs exemples concrets à Pondichéry, au Vietnam, à Djibouti... « Chaque fois, depuis 1945, qu'un territoire anciennement sous souveraineté française a été placé sous la souveraineté d'un autre État ou a accédé lui-même à la souveraineté pour constituer un nouvel État, la question de la nationalité de la population qui résidait sur les territoires concernés ou qui en était originaire a été réglée soit par des traités bilatéraux conclus entre la France et l'État cessionnaire, ou le nouvel État, soit par des lois particulières » peut-on ainsi lire dans les annexes.

L'exemple des établissements français, Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon cédés à l'Inde par un traité en mai 1958 est détaillé. « Ont acquis de plein droit la nationalité indienne (à la date d'entrée en vigueur du traité, seulement en août 1962) les nationaux français nés sur le territoire des établissements soit sur celui de l'Union indienne. » Une option contraire a été ouverte à ces personnes dans les six mois suivant l'entrée en vigueur du traité. L'option du mari était sans effet sur la nationalité de sa femme. En revanche, « l'option du père ou de la mère survivante déterminait la nationalité des enfants non mariés, mineurs de 18 ans, mentionnés dans la déclaration. » Il était toutefois précisé que les enfants mineurs restés français du choix de leurs parents, dans les six mois de l'accomplissement de leur 18ème anniversaire, peuvent exercer une option, d'effet non rétroactif, pour la nationalité indienne.

« Il en serait, ce que l'on voudrait qu'il en soit »

Les nationaux français domiciliés dans l'un des territoires mais nés hors de ces territoires sont restés français sans avoir besoin d'exercer d'option. Les nationaux français nés sur l'un de ces territoires mais domiciliés, à la date d'entrée en vigueur du traité, dans un pays autre que l'Union

indienne ont conservé la nationalité française, avec la possibilité d'opter pour la nationalité indienne pendant une période de six mois à compter de l'entrée en vigueur du traité. Leurs enfants pouvaient de leur côté réclamer la nationalité française dans les six mois de l'accomplissement de leur $18^{\text{èmc}}$ anniversaire.

« Quel que soit l'instrument juridique utilisé - convention internationale ou loi française- on a ajusté le droit de la nationalité aux situations historiques, géographiques, démographiques et sociales rencontrées et aux objectifs particuliers que l'on voulait atteindre » conclut le document à la fin de l'exposé de différents exemples. « Dans l'hypothèse énoncée par l'Accord de Nouméa d'une accession à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, il en serait des effets sur la nationalité des populations fixées en Nouvelle-Calédonie ce que l'on voudrait qu'il en soit compte tenu des éléments de tous ordres dont on souhaiterait tenir compte et des objectifs politiques que l'on se fixerait. (...) On pourrait même envisager des situations plus ou moins massives de doubles nationalités. »

Des Nickels de l'initiative sur le thème de l'environnement

Pour sa 29^{ème} édition des Nickels de l'initiative, la SLN a choisi d'apporter un coup de pouce financier à des projets en faveur de l'environnement.

Pour la deuxième année consécutive, les jurys seront dé-

Pour la deuxième année consécutive, les jurys seront décentralisés dans différentes zones géographiques, notamment dans le Nord sur les deux côtes, pour être au plus près des porteurs de projets. Gestion des eaux, biodiversité, énergie, réhabilitation des espaces, gestion des déchets, environnement marin... Les domaines éligibles sont nombreux et variés. Le concours est ouvert aux associations et aux particuliers porteurs d'un projet à but non lucratif. La date de clôture de remise des dossiers a été fixée au 10 septembre. Délibération des jurys dans les trois zones entre le 11 et le 22 octobre. Remise des prix du 15 au 26 novembre.

Renseignement par mail: com@eramet-sln.com ou sur le site internet www.sln.nc

Internats : une journée d'échanges

Le mercredi 14 juillet, près de 500 internes de Ouégoa, Koumac, Koohnê, Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Waa Wi Luu (Houaïlou) et Hienghène se sont retrouvés à la plage de Foué à Koohnê, sous un soleil radieux, pour une journée de jeux et de partage. Toutes les équipes des internats, ainsi que plusieurs directions provinciales ont contribué à la réussite de cette première journée inter-internats.



Plusieurs ateliers ludiques étaient proposés aux internes en bord de mer. Une occasion de partager de bons moments et de faire connaissance entre les internats. (© AFMI)



A midi, des élèves ont dansé, d'autres ont chanté, profitant du plateau musical installé par l'équipe de l'antenne du Conservatoire de musique de Koohnê.

es élèves des différents internats provinciaux ne se rencontrent presque jamais et les équipes éducatives à de rares occasions, lors de réunions ou de formations. C'est d'ailleurs à leur demande qu'une journée de cohésion a été organisée le 14 juillet à la plage de Foué à Koohnê. « C'est une journée qui a été placée sous le signe de l'apprentissage par le jeu, en y mêlant la culture » indique la coordinatrice des actions éducatives des internats, Carine Taana.

Répartis en groupe, les élèves ont tourné dans différents

ateliers, des ateliers animés par les adjoints d'éducation avec le concours de quatre éducateurs sportifs habituellement en poste dans les communes par le biais du plan de prévention de la délinquance.

Musique et danse

A midi, tout le monde s'est retrouvé pour un repas préparé par les équipes de cuisine des six internats. La veille, elles avaient préparé des pizzas. Et le jour j, elles ont assuré la cuisson des grillades sur les barbecues en bord de plage. L'équipe de l'antenne du Conservatoire de musique de Koohnê avait également fait le déplacement et installé un plateau musical sous le faré où se sont succédé plusieurs groupes de danseurs et de musiciens pendant le repas. En fin de journée, un pilou a clôturé la manifestation dans une ambiance joyeuse. D'autres rendez-vous sont prévus cette année au sein des internats: lors de la semaine contre l'illettrisme en septembre, en octobre avec le concours de cuisine et en décembre à l'occasion de plusieurs journées de cohésion. Forte du succès de la première édition, la journée interinternats devrait être reconduite l'an prochain, sur la côte est cette fois-ci.



Les élèves de chacun des internats provinciaux portaient des tricots de couleur vive. Véritable symphonie de couleurs pour cette première journée inter-internats le 14 juillet sous le soleil de la plage de Foué.



Remplacé l'an dernier par une édition entièrement en ligne, le Salon de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle est le fruit d'un partenariat entre la province Nord et la mairie de Poindimié, les établissements scolaires publics et privés. Un partenariat en œuvre depuis treize ans. Environ 2000 personnes ont foulé le site en deux jours. (© DR)

Un Salon pour s'informer et s'orienter

A Poindimié les 6 et 7 juillet, le Salon de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle a accueilli de nombreux scolaires et des jeunes en quête de conseils et d'information sur leur orientation. Dans la salle omnisports et sous la halle des sports, à l'abri des intempéries, quelque soixante-dix exposants répondaient à toutes leurs questions.



On recrute des infirmières

La collectivité a relayé sa campagne pour le recrutement d'élèves infirmiers pour la province Nord. Les professionnels de la direction des affaires sanitaires et sociales ont aussi sensibilisé le public au large panel de métiers dans le secteur de la santé et du social.

En ligne aussi

La version en ligne ayant eu du succès cette année, l'expérience a été réitéré cette année pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Une initiative qui a également remporté l'adhésion d'un jeune public très connecté.



Une grande affiche présentait les différents secteurs impliqués dans le fonctionnement de l'usine du Nord. Des secteurs qui recouvrent une multitude de métiers également détaillés. Une information importante pour choisir son orientation.









Le prestige de l'uniforme Les stands de la gendarmerie, de la police, de l'armée... ont toujours du succès.

Des professionnels virtuels

Plusieurs portraits de professionnels exerçant en province Nord permettaient également au jeune public d'appréhender la diversité des orientations possibles, tout en se référant à des exemples proches.



Investis

Les étudiants du BTS gestion PME-PMI du lycée Antoine Kela de Poindimié ont assuré l'invitation des différents établissements scolaires et organismes de formation présents sur le site. Au total, soixante-dix partenaires ont répondu à l'invitation, en provenance de toute la Grande Terre.



Pause gourmande

Comme lors de chaque édition depuis de nombreuses années, Handijob, association qui regroupe des jeunes porteurs de handicap, est présente parmi les stands de restauration, tous réunis cette fois-ci sous la halle des sports. Une occasion de faire une pause...



La sécurité en pratique

Exercice pratique pour les élèves de CAP agent de sécurité du lycée professionnel Johanna Vakié de Waa Wi Lui (Houaïlou) qui ont contribué à l'organisation.



Les descendants de la fille du chef Mavimoin, Draoma Nekiriai avec Charles-Ernest Routier de Granval et Vingrassanon Saminadin, ainsi que les Mercier, de la branche des Meteua, issus de Célina dite Bapao et de André Auché Palmont, les Meureureu et bien d'autres se sont réunis autour de la stèle en hommage aux chefs de Nekiriai le 26 juin dernier. (© Didier Lombard)

Tous descendants du grand chef Mavimoin Nekiriai

Le 26 juin, tous les descendants du grand chef du district de Muéo décédé en septembre 1878 se sont réunis autour d'une stèle qui vient d'être achevée à la tribu de Nekliai à Nèkö (Poya). Une stèle dédiée à la mémoire des chefs successifs. La branche européenne de la famille a été intégrée au clan kanak, dans le cadre d'une démarche de rapprochement entreprise depuis plusieurs années.

erci de nous reconnaître comme les descendants du vieux Mavimoin. Merci de nous réserver une place dans le clan ». Jean-Luc Chambault prend la parole au nom de tous les membres de la branche européenne des descendants de Mavimoin Nekiriai réunis en ce jour particulier. Une stèle vient d'être terminée avec le nom de tous les chefs qui se sont succédé à Nekliai après Mavimoin Nekiriai. Déjà en juillet 2017 à Kradji, les « branches oubliées » de la famille de Mavimoin Nekiriai avaient rencontré les autres membres de la famille.

Descendants de la fille du grand chef et du colon Routier

Jean-Luc Chambault retrace ainsi l'histoire familiale : grand chef du district de Muéo, Mavimoin Nekiriai bénéficiait d'une grande autorité dans la région. Il avait donné sa fille Draoma au colon Charles Ernest Routier de Granval. En 1871, le Réunionnais avait été le premier colon à s'établir à Poya, avec une dizaine de Malabars qui travaillaient sur sa propriété. De cette union entre Charles Ernest Routier de Granval et Draoma est né un fils, Édouard Poya Routier.

Pendant l'insurrection de 1878, le grand chef Mavimoin est tué. De son côté, le colon Routier de Granval est prévenu et met à l'abri à Nouméa sa femme, son fils et

Autour de la stèle, de gauche à droite : le doyen de la famille Henri Lombard (92 ans, fils de Yvonne Routier), Ghislain Routier (petit-fils d'Édouard), Jean-Luc Chambault (petit-fils de Yvonne Lombard-Routier), Didime Nekiriai descendant du grand chef Mavimoin, Georges Mercier (petit-fils de Eléonore Palmont, fille de Djénipa Célina dite Bapao, et de Barthélemy Mercier), Maxime Nekiriai descendant du Grand chef Mavimoin et président du district de Muéo. (© Didier Lombard)

ses employés malabars. Édouard, le fils, est confié à une famille réunionnaise, les Denage. Vingrassanon Saminadin, blanchisseur malabar prend Draoma sous son aile. Trois fils naîtront de cette union : François, Louis (dit Kitchenin) et Charles.

Les Routier et les Saminadin, tout comme les Nekiriai et alliés ont à ce jour une descendance importante.

« Aujourd'hui, tous ensemble, nous avons fait un grand pas. Seuls les liens profonds permettent que les différences entre les uns et les autres s'effacent » souligne de son côté le clan Nekiriai. Il souhaite que ce genre d'initiative soit reprise par d'autres dans le pays. Pour réunir les hommes et les femmes, pour qu'ils sachent d'où ils viennent.

« Merci d'avoir rattaché les liens et effacé les zones d'ombre de notre histoire » conclut Jean-Luc Chambault. « Dans la langue arô, mavi signifie « la maison ». Le vieux Mavimoin doit être fier, car maintenant, nous sommes tous dans sa maison » précise Georges Mercier lors de sa prise de parole. Des représentants de l'aire Ajië-Arhö sont présents et prennent la parole pour ce moment fort en émotion, trente-trois ans jour pour jour après la signature des accords de Matignon.



Actualités





Sur le podium, les groupes de musique se succèdent. Un écran sur le côté permet de voir les artistes en gros plan tout au long de leur prestation.



A l'ouverture, le maire de Canala Gilbert Tyuienon retrace l'origine de cette fête, il y a vingt ans. « Un espace d'échanges et de partage qui permet de préserver nos savoir-faire. » Il rappelle le souhait de la commune, il y a vingt ans, de ne pas se mettre à l'écart, de contribuer à la citoyenneté. « Notre avenir, c'est d'abord le vivre ensemble, il ne faut pas qu'on se trompe de route. Notre terroir est avant tout un terroir d'hospitalité. »



Canala axe son développement sur trois piliers : l'agriculture, le tourisme de proximité et la culture. Des orientations perceptibles dans les stands de la fête de la mandarine.



La récolte avait été précoce, les pluies avaient fait tomber les fleurs, le papillon piqueur avait attaqué les vergers... Les motifs avancés étaient divers. Quoi qu'il en soit, le petit fruit était rare dans les étals...

Canala : la fête de la mandarine a vingt ans !



Peu de mandarines mais de nombreuses plantes et tubercules, de l'artisanat de qualité, beaucoup de sourires et de convivialité, des activités variées : Canala a fêté début juillet le vingtième anniversaire de la fête de la mandarine en présence de nombreux invités et de plus de dix mille visiteurs en trois jours...



Le vendredi à midi, jour de l'ouverture, un grand repas a été partagé avec les invités. Le public était également convié.



Alexis Gondou, le président de Töpwé Mé Ciiwi, le comité des fêtes, ouvre la 20° édition de la fête avec le maire de la commune en rappelant le soutien des autorités coutumières à la manifestation.



Philippe Tonchane, sculpteur de la tribu de Mia à Canala, a participé au forum des artistes organisé dans les jours précédents sur le site de la fête. Les stands des artistes et artisans sont nombreux sur le site, avec des créations de qualité.



Le sourire des habitants de Canala... L'accueil est toujours très chaleureux !





Randonnée pédestre, canyoning, kayak, visite de mine : de nombreuses activités étaient proposées dans le cadre d'un programme coordonné par Challenge organisation. Les activités étaient assurées par différents prestataires locaux. Le vent fort a contraint à annuler les sorties en mer en bateau.

Certifiés bio!

Pascal Natere et son épouse Éliane font partie des producteurs qui ont fait la démarche de certifier leur production de tubercules, de fruits et d'arbres fruitiers avec le label Biopasifika, signe de qualité de l'agriculture bio en Nouvelle-Calédonie. Depuis deux ans, ils se sont lancés dans le bio et font partie de l'association Bio Calédonia.

Sur une surface de 300 m² à la tribu de Mérénémé, Pascal et Eliane Natere cultivent tubercules, agrumes, ananas et pommes lianes et produisent des arbres fruitiers. Ils ont fait l'acquisition d'un motoculteur à travers un financement de l'Adie, structure de micro-crédits. Certifiés bio depuis deux ans, ils participent à toutes les manifestations extérieures, même s'ils n'ont pas eux-mêmes de véhicules. Des consommateurs les contactent directement, tout comme des commerces de produits

bio de Nouméa. Ils profitent également d'arrangements avec Arbofruits ou l'association Wakè Chaa pour transporter leurs produits jusqu'aux structures de commercialisation à Nouméa. Le passage en bio leur a permis d'améliorer leurs revenus, constatent-ils. « Entre 2019 et 2020, le nombre de producteurs certifiés bio a triplé dans la zone de Canala-Kouaoua, passant de 4 à 12 » se félicite Ophélie Bories, l'animatrice de Bio Calédonia. « Le groupe local est très actif et autonome. »





D'où vient la mandarine ?

« La mandarine de Canala a été introduite en Nouvelle-Calédonie par les santaliers et les pères maristes » indique un petit livret sur la mandarine de Canala publié en 2003 par la Direction du développement économique de la province Nord. « La mandarine a trouvé dans les vallées de la chaîne centrale des conditions idéales d'épanouissement. Les mandariniers, tout comme les



orangers, ont profité des soins attentifs apportés aux caféiers, auxquels ils apportaient de l'ombrage.»

Dans ce petit livret, on apprend également que la mandarine de Canala est issue d'une variété originaire de la Chine du Sud, où les marchands de bois de santal vendaient leur précieuse cargaison durant la première moitié du XIX° siècle. Les santaliers avaient pris l'habitude de semer des graines dans les îles lointaines en prévision de leur retour. Les marins emportaient avec eux citrons, oranges et mandarines riches en vitamine C afin de prévenir le scorbut.

L'âge d'or

D'autres personnes avancent que la mandarine aurait été introduite à Canala par les pères maristes, avant l'arrivée des colons, en même temps que le café.

Entre 1942 et 1945, le

Américains venaient plusieurs fois par semaine s'approvisionner en mandarines à Canala. Les fruits étaient stockés en tas au bord de la route.

Dans les années 1960-1970, la région de Canala-Kouaoua a compté jusqu'à neuf colporteurs qui venaient se fournir en mandarines et oranges pour les vendre à Nouméa.

A partir des années 1970, trois facteurs mettent un terme à cette période faste : le boom minier qui attire les hommes à l'extérieur, l'opération « café soleil » au cours de laquelle il est conseillé d'arracher les vieux caféiers sous ombrage pour passer au café soleil, et le fléau de la fourmi électrique. Au début des années 1980, la production de mandarines de la côte Est était estimée entre 300 et 400 tonnes annuelles. Depuis 2001, des producteurs ont entrepris de renouveler les anciennes plantations ou d'implanter de nouveaux vergers pour relancer la production.





L'igname nourricière fêtée à Pomémie

Le comité directeur du centre culturel provincial de Koohnê a cultivé l'igname cette année dans l'enceinte de la structure. Il a invité le public à partager les tubercules à l'occasion d'une journée très conviviale le 26 juin. Retour en images.





Pendant la cuisson du cochon dans le four, les hommes d'une association futunienne tressent des paniers en feuilles de cocotier.

A la sortie du four, la nourriture passe de main en main pour atteindre les feuilles de cocotier installées au pied du grand banian.

Tout le monde s'assoit par terre pour manger dans les plats tressés. La journée se termine par un pilou. ■







Lire, écrire et compter : réapprendre les bases

L'antenne de la Croix-Rouge à Koohnê lance de nouvelles séances gratuites et ouvertes dans le cadre d'un programme de lutte contre l'illettrisme.

es séances individuelles d'apprentissage des savoirs de base en lecture et en calcul sont proposées à tous ceux qui en sentent le besoin pour mieux se débrouiller dans la vie quotidienne ou leur environnement professionnel. Il s'agit avant tout de redonner confiance à chacun dans ses capacités. Parmi les bénévoles impliqués dans ce programme, plusieurs ont déjà une carrière d'enseignant derrière eux et se sont formés pour accompagner un public adulte.

Des permanences se tiennent tous les mardis matin de 8h à 11h dans la nouvelle villa mise à disposition de la Croix-Rouge par la mairie de Koohnê dans le quartier de la gendarmerie, 102 rue RP Chamoisier. (Tél 44 50 84)

Les numeros ut	1103
Dispensaires	
Dau ar (Bélep) ————	47 75 80
Canala ——————	47 75 60
Hienghène —————	47 75 00
Kaala Gomen ————	47 75 60 47 75 00 47 75 70
Koohnê —————	4/ /2 50
Népoui — Ouégoa — Urgences CHN Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ (Ponérihouen) — Pweevo (Pouébo) — Pum (Poum) — Poua	47 74 40
Urgences CHN Pwêêdi Wiimîâ ——	42 66 66
Pwäräiriwâ (Ponérihouen) ——	47 75 30
Pweevo (Pouébo) ————	47 74 90
Pum (Poum) ————	4/ /4 /0
Poya ————————————————————————————————————	47 74 30 47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac ———	42 65 15
Waa-Wi-Luu ————	47 75 40
Sages-Femmes libérales —	
Koohnê - Logie Karine ————	42 39 47
Koonne - Frederique Klein ———	52 /5 16 47 52 00
Poindimié - Flodie Marnas ——	71 49 80
Koohnê - Logie Karine ————————————————————————————————————	71 43 00
Menerille linelany ————	
	42 33 88 47 56 00
Koohnë - Dr Taleb ———— Koumac - Dr Forcin ————	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud ——	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Ni	ndiah
Dr Castel-Bawa —————	47 13 14 47 33 99
Dr Tarpinian cardiologue ———— Poya - Dr Baecke ————	47 33 99 42 53 83
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Genevois —	42 36 36
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Genevois — Pwêêdi Wiimîâ - Dr Kiener —— Voh - Dr Plantegenet Patrice — Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon ——	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice —	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon ——	42 36 00
Infirmiers libéraux	
Koohnê - JM Carre — 47 35 46/	78 13 14
Koohnê - Laurence Pïdoux —— Koohnê - Nora Rossetto ——— Pwêêdi Wiimîâ 42 33 00 / 42 44 00	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto ———	99 10 67
Waa-Wi-Luu ——————	42 53 02
Dentistes Cabinat dentaire de Kachnâ	47.00.00
Cabinet dentaire de Koohnê —	47 38 88
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac ———— 47 67 40/	47 62 76
Cabinet dentaire de Koohnê —	47 38 88 7 47 62 76 42 74 14 47 36 47
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — 47 67 40/	47 62 76 42 74 14
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwěbuu —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies — Hienghène — Kaala Gomen — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies — Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Ouégoa — Ouégoa	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwēbuu — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwebuu — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwaraiiriwâ — Pova —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwaraiiriwâ — Pova —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwēbuu — Pharmacies — Kaala Gomen — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwaräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Kinésithérapeutes — Koohnê — Ko	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies — Kaala Gomen — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Hienghène — Koohnê — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Warairiwâ — Poya — Marairiwâ — Poya — Marairiwâ — Koohnê —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 80 00 42 44 01 42 73 71 44 47 31 71
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies — Kaala Gomen — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Hienghène — Koohnê — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Warairiwâ — Poya — Marairiwâ — Poya — Marairiwâ — Koohnê —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 80 00 42 44 01 42 73 71 44 47 31 71
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — — — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/ Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — — — — — — — — — — — — — — — — — —	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwëbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koehnê — Koehn	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwēbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwaräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — Pwaräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Toohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Toohnê — Koohnê — Toohnê — Koohnê — Toohnê — Koohnê — Toohoèmuhi — Toohooho	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 25 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 78 00 42 10 81 42 78 00 42 48 01 42 80 00 42 48 01 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 70 15 42 71 41 44 47 31 71 42 43 03 42 70 15 42 43 16 44 47 41 44 47 27 23
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwêbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koumac — Ouégoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwäräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Koehnê — Koehnê — Koehnê — Koehnê — Koehnê — Koohnê — Koehnê — Koohnê — Koohn	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 74 16 47 14 14
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwēbuu — Pharmacies Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwaräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — Pwaräiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Toohnê — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Toohnê — Koohnê — Toohnê — Koohnê — Toohnê — Koohnê — Toohoèmuhi — Toohooho	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 25 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 78 00 42 10 81 42 78 00 42 48 01 42 80 00 42 48 01 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 70 15 42 71 41 44 47 31 71 42 43 03 42 70 15 42 43 16 44 47 41 44 47 27 23
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwēbuu — Pharmacies — Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Couegoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwarăiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — Pwarăiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Coohnê — Coumac — 47 62 47 / Pwêedi Wiimîâ — Pwarăiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Cook — Waa-Wi-Luu — Corthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Corthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Coohnê — Coohnê — Cook — C	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 78 00 42 10 81 42 78 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 43 43 03 42 70 15 42 74 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97
Cabinet dentaire de Koohnê — Koumac — 47 67 40/Pwêêdi Wiimîâ — Pwēbuu — Pharmacies — Hienghène — Kaala Gomen — Koohnê — Koohnê — Koohnê — Couegoa — Pouembout (Mutualiste) — Pouembout (Pharmacie de) — Pwêêdi Wiimîâ — Pwarăiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Vook — Waa-Wi-Luu — Kinésithérapeutes — Koohnê — Koumac — 47 62 47 / Pwêêdi Wiimîâ — Pwarăiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Coohnê — Coumac — 47 62 47 / Pwêedi Wiimîâ — Pwarăiriwâ — Poya — Tuo-cèmuhi — Cook — Waa-Wi-Luu — Corthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Corthophoniste libérale — Koohnê - Pauline Gautier — Coohnê — Coohnê — Cook — C	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 78 00 42 10 81 42 78 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 43 43 03 42 70 15 42 74 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 44 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13 91 91 77
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 47 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 15 42 44 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13 91 91 77
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 42 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13 91 91 77 79 84 23
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 42 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13 91 91 77 79 84 23
Cabinet dentaire de Koohnê Koumac	47 62 76 42 74 14 47 36 47 47 30 30 42 32 00 47 21 62 47 59 60 42 78 74 47 32 17 41 94 41 42 72 66 42 78 00 42 10 81 42 80 00 42 48 01 42 50 50 47 14 14 47 31 71 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 70 42 43 03 42 70 16 47 14 14 47 27 23 42 48 42 87 60 97 54 31 13 91 91 77 79 84 23

Moucher les enfants pour protéger leurs oreilles

Avec la saison fraiche, les enfants sont plus souvent enrhumés : nez qui coule, liquide et clair au début (comme de l'eau) puis épais et jaune après quelques jours. Les moucher ou leur apprendre à le faire permet d'éviter les otites.

Moucher les enfants, quel que soit l'âge, c'est un peu difficile : ils n'aiment pas ça, et y pensent rarement. Mais c'est très important.

Que se passe-t-il si on ne les mouche pas ?

- Le rhume va guérir moins vite.
- Les glaires qui encombrent le nez peuvent descendre vers les bronches : c'est la bronchite.
- Les glaires qui encombrent le nez peuvent infecter le petit canal (la trompe d'Eustache) qui relie les fosses nasales et l'intérieur de l'oreille : c'est l'otite aiguë.

Quand les rhumes se répètent régulièrement, plusieurs fois dans l'hiver, voire parfois presque en continu pendant plusieurs semaines, des complications ORL peuvent survenir. L'otite séromuqueuse est la plus fréquente, surtout entre 1 et 6 ans.

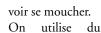
C'est une otite difficile à repérer car elle ne fait pas mal et ne donne pas de fièvre. Mais elle entraine une diminution de l'audition de l'enfant, parfois importante, et c'est pour cela qu'il est indispensable de la repérer et de la traiter.

Si votre enfant est souvent enrhumé et si vous avez l'impression qu'il entend mal, consultez un médecin. En regardant dans l'oreille, il confirmera le diagnostic, et vous prescrira un traitement ou vous orientera vers un spécialiste.

Comment aider les enfants à hien se moucher ?

Le nourrisson

De la naissance à environ 2 ans, l'enfant ne sait pas souffler avec le nez pour pou-



sérum physiologique en dosettes pour laver le nez du nourrisson. Ensuite, on peut évacuer les glaires avec un « mouche bébé », ou en aspirant soimême avec la bouche.

Le lavage de nez se fait au moins trois fois par jour, plutôt avant les repas.

L'enfant de plus de 2 ans

A partir de 2 ans, l'enfant peut apprendre à bien souffler par le nez pour se moucher.

Souvent, pour que l'enfant se mouche bien à fond, il est nécessaire d'être avec lui, de l'encourager à souffler, à réessayer encore. Si le nez est très bouché, on peut mettre du sérum physiologique en dosette dans chaque narine avant le mouchage.

Pensez à lui donner l'habitude de se laver les mains après s'être mouché.

Si votre enfant va à l'école, il risque de ne pas trop penser à se moucher dans la journée. Il faut donc faire avec lui un bon mouchage avant de partir à l'école, puis de nouveau au retour de l'école et au coucher.

Une habitude simple à mettre en place qui aidera à prévenir les otites chez les enfants : se moucher tous les jours, même quand on n'est pas enrhumé. Par exemple, au moment de la douche, apprendre à l'enfant que le mouchage fait partie de la toilette quotidienne.

Rubrique proposée par Valérie Armbruster, médecin pédiatre au centre mère-enfant







ມ as entre 6 et 17 ans ?

ance ton entreprise d'un jour vends tes produits ou services le dimanche 3 octobre 2021! Nouméa, Païta, Bourail, Koné, **Poindimié et Lifou**

> Possibilité de se géolocaliser pour les participants n'habitant pas sur un des lieux de rassemblement.



Inscriptions jusqu'au 3 septembre 2021 sur: www.rdvpetitsentrepreneurs.nc





























PERMANENCES JURIDIQUES **GRATUITES 2021**

Permanences juridiques confidentielles et gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)

Julie BEUROIS









Mairie - 8 h / 12 h Contact mairie - 47 70 00

- 03 JUIN
- 17 JUIN
- 08 JUILLET
- 29 JUILLET
- 05 AOÛT
- 26 AQÛT
- 09 SEPTEMBRE
- 14 OCTOBRE
- 04 NOVEMBRE
- 02 DÉCEMBRE

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU



Ancienne Mairie - 8 h / 12 h Contact mairie - 47 12 50

- 15 JUIN
- 29 JUIN
- 06 JUILLET 20 JUILLET
- 03 AOÛT
- 07 SEPTEMBRE
- 05 OCTOBRE
- 02 NOVEMBRE
- 30 NOVEMBRE

Financement Commune de POYA / NÈKÔ











Le marché du jeudi de la province Nord occupe toute la place des Cocotiers.



Le jeudi dédié à la province Nord est le plus important de l'année. Avant 9 heures, heure d'ouverture du site, le public était déjà sur place pour faire des repérages.

Abondance...

Des tubercules à foison, des brassées de cordylines de toutes les couleurs, des fruits, des légumes, du poisson, des sirops, des confitures... Le jeudi du centre-ville de la province Nord a tenu une nouvelle fois toutes ses promesses, avec quelque 700 exposants place des cocotiers à l'occasion du Jeudi du centre-ville.







Une abondance de produits du champ venus ici de Waa Wi Lu (Houaïlou)... Toujours dans la bonne humeur.





Nadine Boula, de Poum, expose ses robes et autres créations en couture avec les vanneries de sa belle-mère.



Les fameuses sardines de Hienghène, prêtes pour faire une bonne salade.



Sur le stand de Koumac...



Portfolio

Les femmes du marché de Kaala Gomen ont fait le déplacement avec des légumes originaux.



Les produits de la terre.



Hubert Naouna est venu de Ouaté, tribu de Pouembout, pour parler de la monnaie kanak. Il plaide pour l'utilisation exclusive de matériaux naturels.







24 - **Le pays** n°175 - Août 2021



Du lundi au jeudi à 18h

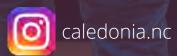
059735387



Retrouvez les replays sur www.caledonia.nc et suivez-nous sur les réseaux sociaux



Caledonia la télé qui nous rapproche





Un projet de gestion concertée de la roussette a été lancé en province Nord. La menace de disparition de ces quatre espèces de chiroptères présentes en Nouvelle-Calédonie est bien réelle si les prélèvements se poursuivent au rythme actuel. (© Nicolas Job)

Concertation autour de la roussette

La province Nord a lancé cette année un plan de concertation autour de la roussette, en partenariat avec l'Agence française de la biodiversité. L'équipe coordonnée par Malik Oedin, docteur en biologie, a commencé à sillonner la province Nord pour recueillir les différents points de vue, diffuser des informations et sensibiliser la population sur les menaces qui pèsent sur cette espèce emblématique. Rencontre.

alik Oedin revient de Waa Wi Luu (Houaïlou) où il est allé, avec son équipe, présenter le programme de concertation autour de la roussette qu'il coordonne depuis peu. Pendant quatre années, dans le cadre d'une thèse à l'Université de Nouvelle-Calédonie, le jeune biologiste a étudié les roussettes et les menaces qui pèsent sur cette espèce. L'impact de la chasse mais aussi la prédation par les chats ensauvagés, les « chats harets », ont été analysés et quantifiés.

Depuis quelques semaines, Malik Oedin a été embauché à la province Nord pour mener un projet financé par l'Agence française de la biodiversité et la collectivité provinciale. Il s'agit notamment de proposer une gestion nouvelle et concertée de la population de roussettes qui devrait déboucher sur une adaptation de la règlementation de la chasse à la roussette. La règlementation est aujourd'hui mal connue et peu respectée. La concertation vise également à prendre compte les différents points de vue de la population et des parties concernées par le sujet.

Le deuxième objectif est de sensibiliser l'opinion publique à la fragilité de la population de roussettes et à l'impact de la chasse et des prédateurs que sont les chats sauvages. La démarche doit également permettre de mettre en valeur les traditions et rites culturels auxquels cet animal est associé dans le monde kanak. Une espèce qui constitue un gibier très apprécié par l'ensemble des communautés.

30 nids suivis depuis 2010

Pour ce projet, Malik Oedin est entouré d'une équipe composée de Laure Tindao, anthropologue, embauchée spécifiquement par l'Institut agronomique calédonien pour ce programme et de Philippe Nekotrotro, agent de la Direction du développement économique de la province Nord. Ce dernier a notamment participé aux comptages des roussettes lorsqu'il était garde nature. En effet, en province Nord, trente nids de roussettes sont suivis depuis 2010. Les comptages sont effectués chaque



Malik Oedin a étudié les roussettes de Nouvelle-Calédonie dans le cadre de sa thèse en biologie. (© DR)

année par les gardes nature, en lien avec des guides en tribu et des associations.

A travers sa thèse et auparavant par son travail au sein de l'équipe Écologie de la faune sauvage de l'Institut agronomique calédonien pendant neuf mois, Malik Oedin a acquis de nombreuses connaissances sur les roussettes. Des informations qu'il partage désormais avec les différents interlocuteurs qu'il rencontre sur le terrain. Dans une démarche de concertation, l'équipe recueille le maximum d'avis et de connaissances. « Si les gens ont des propositions sur la gestion de la roussette, il faut qu'ils nous sollicitent maintenant » souligne Malik Oedin. Des conférences-débats devraient être organisées dans différentes communes autour des résultats de suivi de terrain. « La règlementation sur la chasse à la roussette est peu respectée » souligne le coordinateur de l'équipe, « c'est l'une des raisons du déclin de sa population. » Malik Oedin avance plusieurs hypothèses au sujet de cet état de fait, notamment la méconnaissance de la part de la population de cette règlementation. La menace d'extinction de cette espèce n'est pas non plus appréhendée dans l'opinion. Les moyens de contrôle de la chasse sont limités au regard de l'étendue du territoire et les gardes nature ont des difficultés à intervenir dans certaines zones.

Les coutumiers en attente d'être écoutés

La tournée en province Nord a débuté par des rencontres dans les conseils coutumiers. Dans les manifestations Quatre espèces de roussettes sont présentes en Nouvelle Calédonie :

- la roussette rousse est endémique à la Nouvelle-Calédonie
- la roussette noire. Elle a un pelage noir avec des poils courts et un grand collier de poils blancs autour du cou. C'est la plus grande des roussettes calédoniennes.
- la roussette à queue. Très rare, elle est la plus petite de nos roussettes
- la roussette des cailloux. Observée uniquement sur la Grande Terre, elle est de petite taille avec une fourrure marron grisâtre.
- Chaque femelle met au monde un petit par an. La maturité sexuelle de la roussette est tardive. On ne connait pas la longévité de chaque individu.
- La roussette est une espèce grégaire, qui vit en groupe dans un gîte arboricole, dans un arbre. Chiroptère nocturne, elle sort la nuit pour se nourrir.
- La chasse à la roussette, pratiquée par toutes les communautés, est règlementée. Elle est autorisée en province Nord uniquement durant les week-ends du mois d'avril à raison de 5 roussettes par jour et par chasseur, ce qui représente un prélèvement potentiel de 40 à 50 roussettes par an et par chasseur. Les tirs dans les gîtes sont interdits.
- Le nombre de gîtes de roussettes a été estimé à 399 avec environ 1400 individus par gîte. Il y a cependant une forte hétérogénéité, avec des gîtes très peuplés et d'autres moins.
- Depuis 2010, 33 % des nids ont disparu. Aucun nouveau n'est apparu.



Des comptages sont effectués chaque année par les gardes nature, en lien avec des guides en tribu et des associations. (Photo Nicolas Job)



Malik Oedin coordonne le projet de gestion concerté sur la roussette. Il espère de nombreuses contributions sur le sujet, très diverses.

publiques comme les fêtes de l'igname, l'équipe recueille également différents points de vue. « Les coutumiers sont en attente d'être écoutés sur ce sujet. Ils souhaitent que leur avis soit pris en compte » souligne le responsable du projet.

Pour les scolaires, le travail de sensibilisation s'appuie sur le Centre d'initiation à l'environnement (CIE) qui a notamment conçu un jeu sur le thème de la roussette.

Un groupe de concertation citoyen va être mis en place avec les différentes parties prenantes. « Avec les points de vue les plus diversifiés » assure Malik Oedin. En 2022, un état des lieux des propositions sera établi à l'occasion d'un forum sur la roussette organisé en province Nord. Pour assurer la sauvegarde d'une espèce emblématique.

Contact Malik Oedin:

Tél.: 94.03.58

Mail: m.oedin@province-nord.nc

Une page FB sera prochainement mise en ligne

Les effets de la chasse

- 624 questionnaires ont été soumis anonymement à des chasseurs entre janvier et mai 2020. 60% des personnes qui ont répondu sur papier ou en ligne étaient des chasseurs. Le nombre de roussettes chassées par chacun s'échelonnaient de 11 à 21. Sachant que 8000 permis de chasse sont délivrés par la province Nord, on estime à 70 000 le nombre de roussettes chassées chaque année.
 - 48% des animaux tués à la chasse ont moins d'un an.
- En tenant compte du taux de fécondité des roussettes, le seuil de soutenabilité de prélèvement serait de 19 000 roussettes par an. Il est aujourd'hui trois fois supérieur. Si la chasse de la roussette était interdite, la population de roussettes resterait à peu près stable.
 - A ce rythme de prélèvement, dans 30 ans, 80% de la population de roussettes aura disparu.
- Contre toute attente, 60% des personnes interrogées sont favorables à une règlementation plus stricte. Diminution du nombre de jours de chasse, diminution du quota journalier ? La mise en place de zones protégées et un moratoire sur la chasse un an sur deux, ou deux ans sur trois, semblent être les options privilégiées.

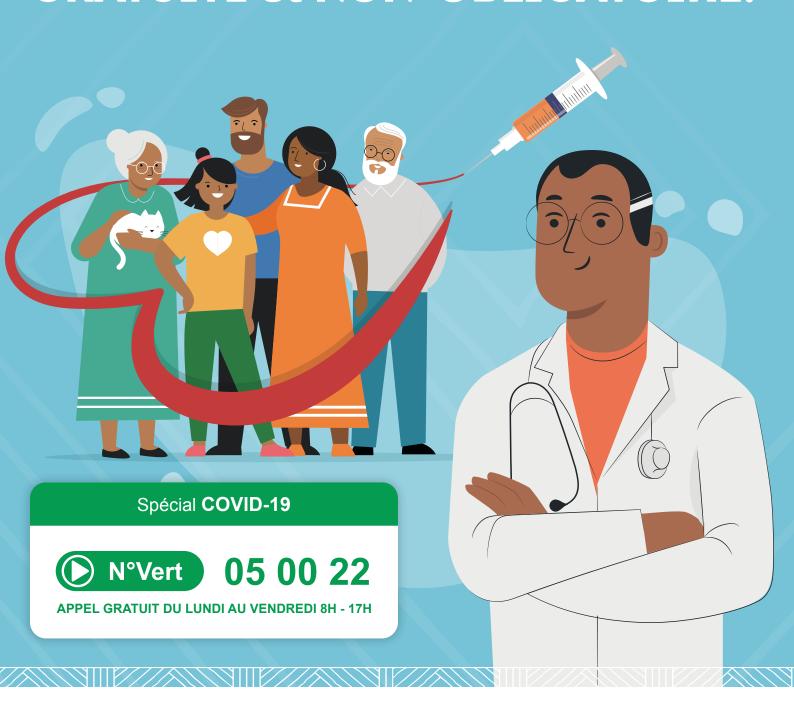
La prédation par les chats ensauvagés

La capture de roussettes par des chats ensauvagés dits « chats harets » a été prouvée en examinant le contenu des crottes de chats, les fèces. Sur 14 sites, Malik Oedin et Pauline Dalmas, (celle-ci a étudié l'impact des chats harets dans le cadre de sa thèse à l'UNC), ont trouvé des griffes et des poils de roussette dans 5356 fèces de chats sauvages (dans 1,4% des cas dans la savane et 5,5% dans la forêt humide). Les chercheurs estiment que ces félins sont responsables de la disparition de 80 000 roussettes par an. Sur un site comme Pindaï, la présence du chat haret a été évaluée à 1,6 animal par km2. Comment réguler le nombre de chats sauvages et leur impact ? C'est l'une des questions qui a été posée lors de la restitution du travail de thèse de Malik Oedin aux professionnels qui ont contribué à l'étude. Patrick Barrière, du Pôle espèces envahissantes du Conservatoire d'espaces naturels a évoqué l'une des solutions préconisées par les Néo-Zélandais, le poison. Une solution qui suscite beaucoup de controverses. Le piégeage, qui requiert beaucoup de main-d'œuvre, soulève également différents problèmes éthiques. Inciter les chasseurs à tirer sur les chats harets est aussi l'une des options...

Je me protège. Je protège les autres. Je me vaccine!



La vaccination est GRATUITE et NON-OBLIGATOIRE.



Se faire vacciner c'est se protéger soi-même, mais aussi protéger les autres. TOUS ENSEMBLE PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ!

Plus d'informations sur province-nord.nc/vaccination.



En 2019, 304 pêcheurs professionnels exerçaient en province Nord. (© Nicolas Job)

Pêche professionnelle : état des lieux

La pêche côtière professionnelle contribue-t-elle à nourrir la population ? Permet-elle de créer des revenus? Chaque année, la collectivité provinciale soutient financièrement le développement de la filière pêche, un secteur qui comptait 304 professionnels en 2019. Quelle est l'efficacité réelle de ces aides ? L'enquête été a menée en 2020 par une équipe de chercheurs de l'IRD et de l'IAC.

04 pêcheurs professionnels ont été recensés en 2019 en province Nord, un chiffre en progression (ils étaient 228 en 2015 et 257 en 2010). Chaque année, la collectivité soutient cette filière dont le développement est considéré comme l'un des objectifs stratégiques de la province Nord. Les aides concernent l'achat de bateau, de carburant, de matériels et d'équipements de sécurité, de navigation et de conservation des produits. La formation des pêcheurs est également subventionnée (réparation, gestion, comptabilité). 78 professionnels ont été concernés par les aides à l'investissement pour un montant de 27 millions par an entre 2010 et 2015.

L'étude coordonnée et dirigée par Catherine Sabinot, anthropologue à l'IRD (Institut de recherche pour le

développement) et Séverine Bouard, géographe de l'IAC (Institut agronomique calédonien) a porté sur ces 78 pêcheurs professionnels. L'équipe de recherche a également enquêté auprès d'une cinquantaine d'autres acteurs de la filière, colporteurs, techniciens provinciaux... Trois communes ont été particulièrement ciblées : Pum, commune qui compte le plus de pêcheurs professionnels en province Nord, Pweevo (Pouébo) et Dau Ar (Bélep).

Des volumes sous-estimés

En province Nord, environ une personne sur deux de plus de quinze ans se déclare être un pêcheur occasionnel, soit environ 21 000 personnes. Sont professionnels ceux qui détiennent une autorisation de pêche

délivrée par la province. Ils sont tenus à un certain nombre d'obligations comme de pêcher et de vendre au moins 500 kilos de produits de la mer par an, d'avoir un Ridet, d'appliquer la règlementation et de remplir un carnet de pêche. Le carnet de pêche rend compte des captures réalisées. L'étude montre que deux pêcheurs sur cinq n'ont jamais rendu leur carnet de pêche. Les volumes pêchés par les professionnels sont donc fortement sous-estimés.

Amélioration des conditions de vie

Un paramètre très positif ressort de ce travail: 91% des pêcheurs professionnels interrogés se déclarent heureux de leur activité. Les aides pro-



La moyenne d'âge des pêcheurs professionnels en province Nord est de 48 ans. Huit sur dix vivent en tribu, un sur deux dans une commune du Grand Nord. (© Nicolas Job)

vinciales leur ont permis de réduire la pénibilité de leur travail et ont amélioré la sécurité en mer. Elles favorisent également l'accès à des zones de pêche plus au large et peu exploitées. Les pêcheurs adoptent de nouvelles pratiques avec de nouveaux matériels. « Une pêcheuse de Pouébo qui restait jusqu'ici sur le littoral a pu élargir sa zone de pêche grâce à son nouveau bateau » ont ainsi expliqué les chercheuses et Nathaniel Cornuet, chef du service des milieux et ressources aquatiques de la province Nord, lors d'une présentation publique de l'étude à l'antenne de l'Université à



Cinq techniciens provinciaux accompagnent les pêcheurs professionnels. Ils les conseillent notamment sur la tenue de leur carnet de pêche, carnet où sont recensés tous les produits de la mer commercialisés. (© Nicolas Joh)

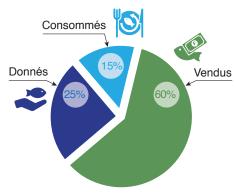
Koohnê. « C'est aussi un atout pour l'environnement et la protection de la ressource. »

75% des personnes interrogées estiment gagner correctement leur vie (les revenus s'élèvent en moyenne à 105 000 XPF par mois). Le volume pêché est d'environ 80 kg par semaine et par pêcheur, le plus gros pécheur prélevant 210 kg par semaine soit 11 tonnes de produits de la mer par an.

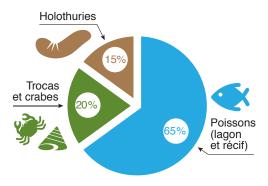
Pluriactivité

Un pêcheur professionnel sur deux mène au moins deux autres activités

PRODUITS PÊCHÉS



Répartition des volumes pêchés

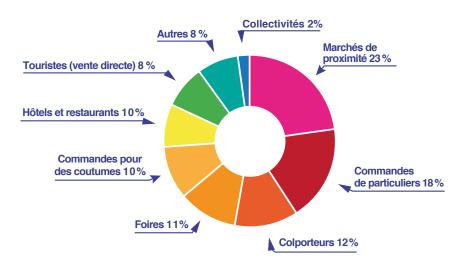


en parallèle : agriculture, chasse, emploi salarié... 42% des ménages des pêcheurs n'ont pas d'autres revenus réguliers. La durée d'activité d'un pêcheur professionnel est en moyenne de 3,6 années. Certains pêcheurs abandonnent le statut professionnel pour s'affranchir des obligations administratives. Pour d'autres, la pêche est conçue comme une activité intermittente permettant de compenser la perte de revenus entre deux emplois salariés. La pêche permet de stabiliser une population sur place, chez elle. C'est le cas à Bélep par exemple.

La moyenne d'âge des pêcheurs professionnels en province Nord est de 48 ans (le plus âgé a 83 ans, le plus jeune 26 ans). Huit sur dix vivent en tribu, un sur deux dans une commune du Grand Nord. Si 50% d'entre eux bénéficient d'un véhicule, seuls 28% des pêcheurs professionnels possèdent à la fois le permis de conduire et une voiture... Les capitaines peuvent avoir deux ou trois matelots, qui sont généralement des personnes de leur famille.

Les professionnels écoulent leurs produits via plusieurs canaux : col-

À qui les pêcheurs ont-ils l'habitude de vendre?



porteurs, marchés de proximité, commandes de particuliers, hôtels et restaurants... Sur la côte ouest, le pêcheur utilisera en moyenne trois canaux différents contre jusqu'à six s'il habite sur la côte est. Si on considère la période 2005-2015, la valeur de la production des pêcheurs équivaut à plus du double des subventions perçues.

Consommation personnelle et dons

Autre aspect moins visible dans les études économiques : une importante partie des prises, soit 40%, est consacrée à l'autoconsommation ou à des dons. « La pêche non marchande bénéficie à de nombreuses personnes, elle renforce le bien-être des pêcheurs et de leurs familles ainsi que la cohésion sociale » soulignent les auteurs de l'étude.

Chaque année, entre 15 et 25 millions d'aides sont attribués par la province Nord pour installer de nouveaux pêcheurs ou les aider à renouveler leur matériel. « Un bateau aux normes professionnelles telles que requises par la direction des affaires maritimes coûtent de neuf à dix mil-

lions » indique le responsable du service Milieux et ressources aquatiques. « Lorsque nous finançons l'achat d'un bateau, nous demandons aux pêcheurs de s'engager pour cinq à sept ans. Un premier contrôle est prévu en fin de première année. On observe comment la personne pêche à travers son carnet. Administrativement, il est possible de retirer l'agrément à un pêcheur, mais c'est extrêmement rare. »

Les chercheurs ont dressé une liste de recommandations pour rendre les actions d'accompagnement provinciales plus efficaces:

- prendre en compte l'entourage du pêcheur et identifier des personnes qui peuvent l'aider à gérer son entreprise. Un pêcheur professionnel doit réaliser des tâches différentes nécessitant des compétences diverses, notamment pour la vente, la gestion et la comptabilité;
- améliorer la mobilité individuelle et collective (voiture, remorque, permis...);
- renforcer le dispositif de formation dans les domaines les plus demandés et proposer des remises à niveau;
- rendre le carnet de pêche plus convivial, plus rapide à compléter, plus facile à comprendre...



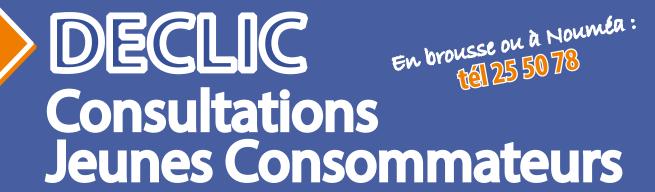
Présentation de l'étude lors d'une conférence animée par l'équipe de recherche à l'antenne de l'UNC à Koohnê avec Nathaniel Cornuet, chef du service Milieux et ressources aquatiques de la province Nord.

Sur internet

Le document synthétique sur la pêche côtière en province Nord est consultable sur le site internet de la province Nord.

- privilégier une restitution des données de pêche après chaque sortie, ou à défaut plus d'une fois par an;
- créer des espaces de vente des marchandises;
- recentrer les missions des techniciens de province sur le conseil et l'information. Actuellement, cinq techniciens suivent un peu plus de 300 pêcheurs professionnels.





Entretiens confidentiels et gratuits sur rendez-vous.

- pour les moins de 25 ans et leur famille
- pour faire le point sur vos consommations
- pour soutenir et accompagner les parents

CANNABIS
ALCOOL
TABAC
MULTIMEDIA

Besoin de conseils, d'aide ?







Prévention en addictologie DECLIC

Tél: 25 50 78

declic@ass.nc







7h30 : un groupe de plongeurs sur le départ. Depuis la suspension des vols internationaux, le centre de plongée Babou côté océan enregistre une importante baisse d'activité.

Chez Babou

Depuis plus de vingt ans à Hienghène, Thierry Baboulenne et son épouse Régine s'attachent à faire vivre un lieu convivial et familial à la tribu de Koulnoué à Hienghène : un centre de plongée avec balade en kayak et en bateau, au sein d'un camping en bord de mer. Comme beaucoup, ils résistent aux effets de la crise sanitaire en réduisant leur personnel et leurs activités. Mais ils gardent le sourire!

'h30 : c'est l'heure du rendezvous pour les plongeurs qui viennent découvrir les fonds marins de Hienghène. La plupart ont dormi sur place, dans le camping du centre « Babou côté océan ». Thierry Baboulenne, moniteur de plongée et gérant du centre de loisirs nautiques contrôle les blocs, ces réservoirs qui contiennent le mélange de gaz nécessaire à la respiration du plongeur. Pas question de transiger sur la sécurité. Son épouse Régine est également présente pour accueillir le groupe. Depuis l'interruption des vols internationaux, l'activité du centre a chuté. Alors que le centre employait quatre moniteurs, il n'y en a plus qu'un aujourd'hui. Moniteur de plongée luimême, Thierry Baboulenne encadre plus de sorties qu'autrefois. « Il a fallu *que je m'y remette...* » Le centre forme également des plongeurs. Ce matin, un couple termine son « niveau 2 ».

D'abord dans l'enceinte de l'hôtel Koulnoué

Cela fait désormais vingt-et-un ans que le couple a posé ses valises à Hienghène, en provenance du sudouest de la France. Ils en ont d'ailleurs conservé l'accent chantant. « Nous étions venus en vacances chez des amis qui habitaient Poindimié. Je tra-

vaillais à la Mutuelle sociale agricole et en parallèle, j'avais monté un petit club de plongée à Agen. Le centre de plongée à Hienghène existait depuis 1997 dans un bungalow du Koulnoué village. En 1999, il était à vendre. Nous sommes arrivés le 1er août 2000, avec nos deux filles qui avaient alors un et trois ans. » Les cinq premières années, Babou côté océan reste dans l'enceinte de l'hôtel. « Au départ, je travaillais seul avec un bateau et un seul compresseur. On pouvait accueillir six plongeurs. On payait un loyer et on avait un contrat de collaboration avec l'hôtel. On a fini par recruter un deuxième moniteur et par acquérir un deuxième bateau et un nouveau compresseur. Le local était devenu trop petit. On travaillait davantage, cela devenait gênant pour tout le monde... » Le camping existait déjà en bord de mer avec un petit préau. « Les gens de la tribu ont accepté qu'on s'y installe moyennant un loyer mensuel. La baie était bien abritée, le lieu était parfait pour nous. Nous avons commencé à gérer le camping également. » Le lien avec l'hôtel s'est maintenu. « On avait peur de perdre les clients de l'hôtel, mais on est restés très proches. Au contraire, on a bénéficié d'une nouvelle clientèle, celle du camping mais aussi des gîtes, de l'accueil en tribu... Nous avons aménagé le camping à minima, avec un faré avec des tables et à disposition de la clientèle des prises de courant,

une connexion wifi et un congélateur. » Les sanitaires propres avec de l'eau tiède sont appréciés des campeurs et des plongeurs.

Balades en kayak ou en bateau

Petit à petit, le centre a fait l'acquisition de kayaks. « On a commencé avec deux petits kayaks. L'idée c'était de proposer une activité à ceux qui accompagnaient les plongeurs. Nous avons beaucoup de familles dans notre clientèle. » Dans le même esprit, Babou côté océan a commencé à proposer une activité promenade en mer. « On fait des balades de deux heures en bateau en longeant les côtes. Cela permet de voir les roches côté mer... »

Hienghène se situe dans l'une des zones de lagons et récifs inscrits au patrimoine de l'Unesco, avec également une aire marine protégée. « Avec Sébastien Faninoz du WWF, nous avons mis en place un sentier sousmarin et un sentier botanique sur l'îlot Hyega. La mairie nous a également aidés en prenant l'arrêté nécessaire pour délimiter les zones de plongée. Au départ, on proposait de temps en temps des randonnées palmées autour de l'îlot, puis on a développé cette activité de façon permanente avec un bateau et un moniteur dédiés à cette activité. »





Aujourd'hui, cette activité a été mise en sommeil en raison de la baisse d'activité du centre.

« Habituellement, 50% de notre clientèle vient de l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie et encore davantage en juillet et août. Nous avions une petite trésorerie qui nous permettait de tenir en cas de coup dur. Lorsqu'il faut changer un moteur par exemple, il faut pouvoir débloquer les fonds tout de suite... Les aides ne compensent pas les pertes et nous avons attendu plus de six mois pour toucher le chômage partiel. »

Thierry et son épouse Régine habitent eux-mêmes dans la tribu, une tribu qui soutient leur activité. Ici, pas de petits larcins, les habitants de la tribu veillent à la réputation de leur coin de paradis! Babou côté océan résiste à la crise en adaptant son activité aux réalités. « Le plus difficile, c'est de ne pas savoir combien de temps cela va durer!... »

Contact:

Babou côté océan **Tél.: 42.83.59**info@babou-plongee.com
Tribu de Koulnoué, Hienghène







Cela fait désormais 21 ans que Thierry Baboulenne et son épouse Régine sont installés à Hienghène.



Thierry Baboulenne contrôle les blocs avant le départ. Le centre n'emploie plus qu'un seul moniteur contre quatre avant la crise sanitaire.



Le couple gère également un camping. Une structure bien entretenue appréciée des familles notamment. Baignade, kayak, balade en bateau: même ceux qui ne plongent pas peuvent y trouver leur compte.





Le coin des langues

Souvenirs de la fête de l'igname à Oundjo (en langue bwatoo)



Le témoignage qui suit est un vécu, celui d'une enfant devenue femme et maman, qui raconte comment se déroulait la fête de l'igname à Xujo, une vision de l'enfance qui aujourd'hui a évolué...

« Cani wadana a thapiaong.

Zho xalake ani hnyang ko ani xhajake xu cahni fohmwa.

Ani tuun neong a fea ni xuu a thangea a tana ma nyathi a dahma ca fohmwa ma xhajake (thaina hapi je xo xhajake xu).

Trixat pulan a tuun neong le vi ca.

fohmwa ani trixata je bo xhajake xu thipo.

Ni tuun ni xa hme be ve cavitriake ni xuu ne ngabe ceni ko ma be fe hut palani xavuke doot.

A le taxhaningabe cutri. Ngabe vwa hnyang nya ko ni xavuke doot, ka thangea nyako ani nata ca fohmwa.

A nata a finaman nyako ani xu ko ani jo, pulan ni tramo le fe ni xuu male fai xuu go fai ca zhin. Ngabe xhuti ni xujet. Ngabe xhui aman thipo.

Ca wadan hni je cipa hami habu. »

Elle raconte que dans son enfance, avec ses parents, elle a toujours vu la fête de la nouvelle igname suivre

Avant l'annonce de la fête, le clan sujet se rend à la chefferie et présente une igname au chef. Ce dernier doit la consommer le soir même. Le lendemain, le chef fixe et annonce la date de la fête de la nouvelle igname. La fête est célébrée dignement avec tous les clans de la tribu. Les clans propriétaires terriens reçoivent les clans accueillis avec leurs denrées (ignames, canne à sucre, viandes). Ils préparent ensemble la nourriture et tout le monde est convié à partager le repas.

> Xujo désigne la tribu de Oundjo, francisé, selon le découpage sémantique 'xu' désigne l'igname et 'jo' signifie à la fois année ou coq, poule cela dépend du contexte. Ainsi Xujo annonce la nouvelle igname.



Texte en langue bwatoo recueilli à Vook, le 27 janvier 2021 par Suzy Wedja Camoui, chargée de mission de l'aire Hoot Ma Whaap, Académie des langues kanak.



INGREDIENTS

(pour 2 personnes)





4 feuilles de taro

1 tomate

3 gousses d'ail









½ citron vert

1 piment

½ oignon







100 gr de coco râpé pour préparer du lait de coco

FEUILLES DE TARO cuites dans un bambou

Emincez l'oignon et le gingembre, hachez l'ail très finement. Dans un mortier, écrasez l'ail avec le sel.

Découpez la tomate en fines lamelles.

Dans une tige de bambou, insérez une feuille de taro, du piment, du gingembre, de l'oignon et de l'ail. Tassez les ingrédients à l'intérieur de la tige de bambou à l'aide d'une baguette et renouvelez cette opération avec l'ensemble des ingrédients restants.

Couvrez l'extrémité du bambou rempli avec une feuille de bananier ficelée.

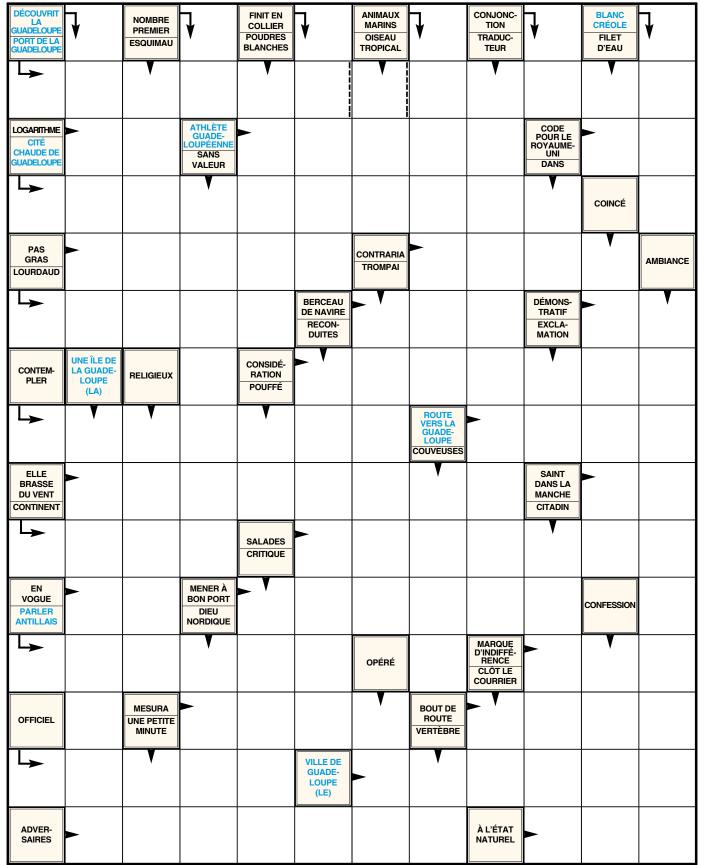
Faites cuire le bambou pendant 20 minutes sur un feu de bois. Coupez et ouvrez le bambou dans le sens de la longueur et versez son contenu dans un bol.

Ajoutez le reste d'oignon, de gingembre, de piment et de tomate. Versez un verre de lait de coco et de jus de citron.

Servez chaud



Mots flêchés



Solutions





















KONIAMBO NICKEL TOUS ENSEMBLE, CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE

